

## Règlements Particulier Plateaux U11 Drôme-Ardèche Saison 2025-2026



Sont concernées pour la saison 2025-2026 les enfants nés en 2015, 2016 et 2017 surclassés.

**1 – FORMULE**: 4 contre 4 sur tout terrain.

Chaque entraîneur devra s'assurer que tous les enfants présents disposent

d'un temps de jeu homogène, le tout dans l'esprit "Mini-Basket".

U11 Filles : Présence possible de 2 garçons maximum dans les équipes avec

l'obligation d'avoir 1 seul garçon présent sur le terrain.

**2 – BALLON**: Taille 5

<u>3 – PANIER</u>: 2,60 mètres

4 – TEMPS DE JEU: Plateau à 3 équipes : 4 périodes de 6 minutes non décomptées sauf sur LF

Plateau à 4 équipes : 2 périodes de 7 minutes non décomptées sauf sur LF Plateau à 2 équipes (si forfait) : 4 périodes de 8 minutes décomptées.

**5 - DÉFENSE**: Homme à homme ou fille à fille stricte.

6 - AFFICHAGE DU SCORE AU TABLEAU: NON

7 – FEUILLE DE MARQUE: Tenue par les joueurs de l'équipe qui ne joue pas sous la supervision

d'un adulte.

8 - REMPLACEMENTS DE JOUEURS : Interdits dans les 3 premières minutes de chaque période

À la volée devant la table de marque.

9 - TEMPS MORTS: 1 temps-morts par équipe et par mi-temps

10 – ENTRE-DEUX : À faire en début de match puis règle de l'alternance

11 - FAUTES SUR LE TIR: 2 LF (ligne avancée à 4 mètres)

12 – FAUTES: 5 fautes par joueurs / Pas de faute d'équipes

13 - ARBITRAGE: Voir Règlement Généraux Mini-Basket

14 - VALEUR DES POINTS: Dans la zone restrictive (2 pts),

Tout tir en dehors de la zone restrictive (3pts), Lancer-Franc (1pt) : ligne avancée à 4 mètres

15 - ÉGALITÉ AU SCORE : Pas de prolongation !

16 – RÈGLES FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus

17 – JOUR ET HORAIRE OFFICIEL: Le samedi – Début obligatoire du plateau entre 10h00 et 17h00.

18 - FORFAIT: Amende de 50 euros

19 – Deux équipes d'un même club ne pourront pas être convoquées sur le même plateau.

En cas de non-respect de la réglementation des plateaux U11, l'équipe concernée pourra être suspendue sur un des prochains plateaux.